

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 29 Juin 2015

Liste des représentants

Présent

Bureau :

BLASCO Alex (président)
ROCHER Philippe (vice-président)
DELAGE Olivier (trésorier)
BONAFONTE OTIN Isabel (trésorière adjointe)
VIVET Jean-Marc (secrétaire)
MOUTIER Benoît (secrétaire adjoint)

Conseil d'administration :

BRAZIER Lionel
CORMIER Alain-Jean
DELEGRE Jérôme
DELMAS Sylvain
GIANNUZZI Célia
PLAN Jean-Paul
RONDAN Jean-François

Absent ou excusé

Bureau :

Conseil d'administration :

JOLY Florent (excusé)
NICOLAS Olivier (excusé)

Lieu de la réunion

La réunion se déroule **chez Sylvain DELMAS**
15, Rue Guillaume 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Ordre du jour

- 1°) Mot d'accueil du Président.
- 2°) Définition du fonctionnement du bureau et mise en place des commissions existantes (*les grandes lignes*).
- 3°) Proposition d'un outil de sondage pour les adhérents afin de déterminer leurs souhaits.
- 4°) Planification du mois de Septembre en matière d'organisation, de disponibilité et de besoins autres pour les points suivants :
Journée portes ouvertes à la piscine (*05 Septembre 2015*).
Journée des associations à Montpellier (*13 Septembre 2015*).
Séances piscines (*1^{er} trimestre saison 2015-2016*).
- 5°) Planification des formations de base sur le 1^{er} semestre saison 2015-2016.
- 6°) Point budget (*les grandes lignes*), disponibilités, répartitions, gestions.
- 7°) Zoom sur la question des recettes annexes (*Tee-shirt, tombola, manifestations et autres*).
- 8°) Point sur le matériel du club.
- 9°) Définition des sorties clubs sur le 1^{er} semestre saison 2015-2016 (*journée, week-end, semaine*).
- 10°) Définition des festivités clubs sur le 1^{er} semestre saison 2015-2016 (*journée, week-end, semaine*).
- 11°) Définition et choix des recettes annexes (*Tee-shirt, tombola, manifestations et autres*).

12°) Définition de nouvelles commissions (*photographie sous-marine, apnée, PSP*).

13°) Définition du rôle du site du club et de son impact au sien de celui-ci.

14°) Définition de nouvelles formations sur le 1^{er} semestre saison 2015-2016.

Déroulement de la réunion

1°) La réunion débute à 20h10 par le mot d'accueil du président adressé aux membres du CA.

« Je suis ravi d'être parmi vous ce soir, tous réunis pour débiter ensemble une année 2015/2016 que j'espère de grande qualité.

Je tiens tout d'abord à remercier la précédente équipe qui a œuvré encore très dur cette année pour faire que le club progresse et qu'il soit en bonne santé financière.

Nous venons de clore la saison 2014/2015, de la plus belle façon qui soit, d'une part avec une AG très réussie à Fabrègues, et d'autre part, lors d'un superbe WE en Espagne, où les fondamentaux du club ont trouvé à s'exprimer :

- Des plongeurs de tous niveaux, certifiés et heureux de l'être, qui ont pu se mouvoir dans des eaux cristallines,
- des encadrants, dévoués, qui les ont accompagnés pour que ce moment soit pleinement savouré.
- des copains, qui se sont réunis, à l'occasion d'un WE pour partager des moments sympas de convivialité.

Voilà ce qui constitue l'ADN du CESAM et ce que je vous propose de faire perdurer tout au long de l'année. Peut-être avec des modalités différentes, mais toujours dans ce même esprit.

Ensemble, nous formons le CA du CESAM, cela signifie que nous serons amenés à statuer sur les questions fondamentales d'administration du club qui ne relèvent pas spécialement des pouvoirs de l'AG.

Pour cela nous nous réunirons à minima 3 fois dans l'année, sachant que les statuts prévoient la possibilité qu'un quart des membres puisse le convoquer obligatoirement (Art 21). Un ODJ sera établi avant toute réunion et les membres auront à se positionner sur les questions soulevées dans l'ODJ, à la majorité des personnes présentes, sur la base d'un quorum de la moitié des membres (8 pers minimum) – Cf Art. 22.

Il va de soi que toutes les questions d'organisation, et notamment toutes celles qui découlent d'application et de mise en œuvre de principes entrant dans le cadre de la politique générale actée en Conseil, ne vont pas forcément passer par devant le CA. Le Bureau, que vous avez élu, sera donc là pour faire vivre le club dans ses décisions régulières. Ce n'est pas dans le but de confisquer le pouvoir, loin de là et vous le verrez d'ailleurs dans les propositions d'organisation que nous allons faire, mais bien dans le souci de gagner en efficacité dans le fonctionnement au quotidien, sachant que toutes les décisions prises, vous seront rapportées lors du prochain CA.

L'idée est donc bien qu'ensemble, nous amenions ce club de qualité encore plus loin et que nous portions haut et fort ses valeurs tout au long de cette nouvelle année.

Je suis personnellement ravi de pouvoir faire cela avec vous et je vous suis reconnaissant de m'avoir assuré de votre confiance pour représenter le club sur cette nouvelle saison.

Merci à toutes et tous. »

2°) Il en suit, le fonctionnement du bureau, la mise en place des commissions et les articulations entre le bureau et les commissions.

Règles existantes :

Les règles statutaires stipulent que le Conseil d'Administration (CA), par délégation de l'AG, est chargé de la mise en œuvre des orientations décidées par cette dernière. Le CA peut également déléguer partie de ses pouvoirs, sous sa responsabilité et son contrôle, soit au Bureau, soit au Président, soit à une ou plusieurs Commissions temporaires ou permanentes (Art 25).

Le bureau

Dans un souci d'efficacité au quotidien, l'administration courante du CESAM est dévolue au Bureau dont la composition est rappelée à l'article 8 des statuts et dont la liste des représentants est reprise en tête des présentes.

Les réunions du Bureau sont fonction des sujets à traiter, dans les prérogatives autorisées statutairement. A l'instar des modalités applicables aux délibérations du Conseil d'Administration (*Pour rappel : Votes à la majorité des membres du bureau présents avec en cas d'égalité, voix prépondérante au Président – Art 23*), les décisions sont adoptées en séance.

Ces réunions peuvent se tenir autant de fois que nécessaire, en fonction des impératifs et des questions à traiter.

Elles sont également ouvertes aux membres du CA qui souhaiteraient y assister. Ces derniers y sont cordialement invités et peuvent prendre part aux débats concernant les questions figurant à l'ODJ.

L'ordre du jour (ODJ) est adressé avant chaque réunion. Il est communiqué aux membres du bureau sous la responsabilité du Secrétaire, ou en cas d'indisponibilité, de celle de son adjoint. Ces derniers assurent

également la rédaction et la communication des procès-verbaux des différentes assemblées (CA, Bureau et AG) ; le principe de suppléance trouvant également ici à s'appliquer.

Les commissions

Le CA a déterminé à l'unanimité la nécessité d'avoir au moins deux représentants par commission.

Commission Technique :

Information sur la définition de la commission (texte hors réunion, mais important) :

La Commission gère l'enseignement et tous ce qui en découle (*encadrants, formation, CODEP, etc...*), ainsi que la partie technique des séances piscine (*surveillant de bassin, organisations des lignes d'eaux, etc....*) avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Nb : En l'absence de temps suffisant pour traiter ce point, les informations relatives à la définition des commissions sont évoquées à titre indicatif et feront l'objet d'une validation ultérieure en CA.

Election :

Les candidats pour ce poste sont : MOUTIER Benoît et NICOLAS Olivier (*représenté par le président*).

Les candidats élus à l'unanimité comme représentants sont : MOUTIER Benoît et NICOLAS Olivier.

Le Président a demandé à la Commission d'établir au plus vite son groupe technique d'encadrants afin d'établir les faisabilités pour la rentrée et connaître le potentiel en matière de disponibilité au vue des formations, des séances fosse et de sortie mer.

Le groupe technique est ouvert à tout encadrant de niveau 4 à E3, ou ayant une aptitude certifié pour encadrer dans le milieu aquatique.

Commission Matériel :

Information sur la définition de la commission (texte hors réunion, mais important) :

La Commission gère l'ensemble du matériel appartenant au club ainsi que tout matériel louer par le club (*et non des adhérents*) sur des spécificités. Etant entendu que le matériel évoqué ne concerne exclusivement que celui servant dans le cadre de la plongée. Elle détermine les besoins à venir et les rebuts à effectuer avec, comme toutes les commissions, l'aval du bureau à recueillir pour tous les choix stratégiques.

Election :

Les candidats pour ce poste sont : DELEGRE Jérôme et CORMIER Alain-Jean.

Les candidats élus à l'unanimité comme représentants sont : DELEGRE Jérôme et CORMIER Alain-Jean.

Le Secrétaire a demandé à la Commission de lui fournir un inventaire du matériel possédé par le club. Concernant la gestion des entrées/sorties de matériel, un cahier de liaison est mis ou sera mis en place.

La Commission a pointé du doigt le problème du stockage pendant les travaux de la piscine (*actuellement le matériel est réparti chez deux personnes*). Faute de temps, le Bureau échangera avec la Commission pendant les vacances sur tous ces problèmes en détail.

La date du week-end de T.I.V. n'a pas été encore arrêtée.

Commission Festivités :

Information sur la définition de la commission (texte hors réunion, mais important) :

La Commission gère l'ensemble des festivités du club ainsi que le matériel utilisé pour celles-ci. Elle détermine les besoins et la pérennité des stocks, bien-sur avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Election :

Les candidats pour ce poste sont : GIANNUZZI Célia et DELMAS Sylvain.

Les candidats élus à l'unanimité comme représentants sont : GIANNUZZI Célia et DELMAS Sylvain.

Le Président a insisté pour que la convivialité (*donc festivités*) se manifeste en priorité après les séances de piscine (*point de rassemblement le plus important*). Il a donc demandé à la Commission de commencer à lister l'ensemble des fêtes et autres manifestations pour la saison. Les anniversaires ont été suggérés comme nouvelles manifestations en les regroupant par mois ou signe zodiacal, ainsi que l'arbre de Noël pour les enfants de bas âge des adhérents du club. Bien sur le repas de début de saison, plongée Noël, etc...

Commission Communication et Multimédia :

Information sur la définition de la commission (texte hors réunion, mais important) :

La Commission gère l'ensemble des communications et du multimédia (*interne et externe*) du club, ainsi que le site internet du club. Elle détermine les besoins et représente le club avec le Président lors de manifestations avec les instances politiques. Elle a en charge la recherche de subventions et de tous moyens permettant l'apport de fonds au club, toujours avec l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Election :

Les candidats pour ce poste sont : PLAN Jean-Paul, RONDAN Jean-François et JOLY Florent (*représenté par PLAN Jean-Claude*).

Les candidats élus à l'unanimité comme représentant sont : PLAN Jean-Paul, RONDAN Jean-François et JOLY Florent.

Sont retenus dans un premier temps : La réalisation des tee-shirts du club pour le début de la saison, les contacts avec les instances pour la journée des portes ouvertes.

Une réunion entre le Bureau et la Commission aura lieu rapidement dans un deuxième temps car beaucoup de points ont été soulevés concernant le site internet et notamment son attrait qui doit devenir avec la piscine notre principal vecteur de communication. Un ajout sera apporté dès cette saison sur le bulletin d'adhésion et concerne le droit à l'image.

Commission Sortie club :

Information sur la définition de la commission (texte hors réunion, mais important) :

La Commission gère l'ensemble des sorties club, conseille et aide les organisateurs de la sortie dans leurs démarches, planifie pour éviter des chevauchements avec d'autres sorties ou manifestations.

Le recouvrement des fonds auprès des adhérents reste en revanche à la charge des organisateurs.

Elle doit suivre les sorties et établir, avec l'aide des organisateurs, un compte-rendu dont le descriptif sera déterminé lors de la prochaine réunion entre cette Commission et le Bureau.

Elle aussi, aura pour charge d'avoir l'aval du bureau pour tous les choix stratégiques.

Election :

Le candidat pour ce poste est : BRAZIER Lionel.

Le candidat élu à la majorité comme représentant est : BRAZIER Lionel.

Lionel a pour charge de trouver un partenaire pour cette Commission.

Le CA espère au travers de cette commission permettre à tout un chacun d'organiser des sorties club et surtout, au travers de la collecte des informations « retour », établir une base de connaissance sur la planification de séjours, qui sera mise à disposition de tous.

Après discussion, d'autres commissions peuvent voir le jour tout au long de la saison (*Photographie sous-marine, Bio, Apnée, etc...*) et seront étudiées par l'ensemble du CA.

3°) Après les commissions, c'est au tour des adhérents et de leurs attentes.

Une partie du CA souhaite continuer à solliciter les attentes des adhérents, car cela a permis au cours de la dernière saison, les cours d'apnée et la mise en place de la formation NITROX de base.

Après discussion sur les moyens de sondage (*Quizz, forum, discussions au bord du bassin, etc...*), le Quizz apparaît s'imposer comme étant le support le plus adapté. Il est finalement retenu à la majorité.

Un débat s'est engagé sur le contenu de celui-ci, mais par manque de temps, il a été décidé – fort a propos – de faire tourner... un Quizz que le CA compléterait au travers d'échanges de mails et qui sera finalisé par le bureau.

Toujours dans cet esprit de consultation, un Quizz sera également établi pour les encadrants afin de connaître leurs attentes, ainsi que leurs disponibilités. Celui-ci sera développé par Benoit.

4°) Ce qui nous ramène au mois de Septembre et à sa planification.

Les manifestations durant ce mois sont :

- ✓ Les portes ouvertes à la piscine (*05 Septembre 2015*)
- ✓ La journée des associations de Montpellier (*13 Septembre 2015*)
- ✓ L'intégration des nouveaux adhérents (*dès l'ouverture de la piscine*).

Eu égard à l'importance de certaines manifestations (*les portes ouvertes à la piscine et la journée des associations de Montpellier*), le Président mobilise tous les membres du CA pour appréhender les questions d'organisation soulevées par celles-ci et répondre, sans tarder, aux besoins qui sont et seront identifiés.

Une réunion du CA a été planifiée au 20 Juillet 2015 pour finaliser ces événements (*un doodle a déjà été mise en place depuis cette réunion par Benoit*).

Concernant l'intégration des nouveaux adhérents, les idées et les volontés de se concentrer autour des séances piscine sont unanimement plébiscitées par le CA. En revanche, l'idée d'un tutorat entre nouveaux et anciens adhérents a suscité le débat, pour être finalement entérinée, malgré des avis très partagés.

La création d'un entraînement mixte par mois (*sur un thème donné ou non*) est retenu afin de mélanger tous les niveaux dans le but d'obtenir et le partage de connaissance et l'intégration des nouveaux.

Un baptême sera organisé au mois de Septembre pour faire découvrir le milieu aquatique dans lequel les nouveaux adhérents seront amenés à évoluer plus tard.

5°) La discussion a forcément découlé sur la formation des Niveau 1 qui touche l'ensemble des nouveaux adhérents.

Le Conseil est unanimement favorable concernant la mise en place d'un package Niveau 1.

Pour pouvoir être concurrentiel nous avons comparé les différents tarifs pratiqués dans la région. Le montant retenu est de 150,00€ ; la formation « de base » comprenant le carnet, le passeport et la carte de la fédération. Tous les cours, trois séances en fosse et 3 plongées en mer pour obtenir ce brevet. Ce forfait pourra évidemment varier à la hausse en fonction des aptitudes développées par les élèves.

L'urgence consistant à réserver les plages pour les séances fosse a soulevé le problème suivant : Les séances piscine sont fortement appauvries en termes de participants les jours de séance fosse.

Pour autant, cela n'est plus concevable car le nombre de participants est dorénavant relevé par le surveillant de la piscine.

Le Président propose donc que les séances de fosse soient réservées en dehors des Mercredi (*le Jeudi a été proposé*). Cependant, le débat n'a pas trouvé de réponse par manque de temps. Le problème sera donc ré-abordé entre le Bureau et la Commission Technique, par mail ou au travers d'une réunion à planifier.

Le Président souligne le taux de formation faible que va connaître la nouvelle saison et propose la formation d'E1 en parallèle de la continuation de celle des MF1. Le CA est partagé sur la formation d'E1, ainsi que sur les prises en charges de formation par le club. Par contre, les formations niveau 2 seront assurées.

Le Président spécifie que l'intervention de structures externes peut être envisagée en cas de besoin.

6°) L'argent entrant dans la discussion, nous basculons sur le budget car il commence à faire tard et nuit.

Le trésorier souligne l'obligation du P.V. de l'Assemblée Générale (AG) pour pouvoir établir les nouveaux signataires. Celui-ci devra être obtenu auprès de l'ancien bureau.

Ré-évocation du budget présenté lors de l'AG par le trésorier. Le CA est favorable à l'unanimité sur la répartition, poste par poste, du budget présenté par le Trésorier.

La Commission Technique a émis le souhait à titre pédagogique de se procurer un livre vendu par la Fédération ainsi que d'un kit de hockey sous l'eau. Le CA est d'accord à l'unanimité et les fonds seront pris sur l'excédent réalisé sur la formation lors de la dernière saison.

La Commission Matériel a également émis le souhait d'une STAB XS. Le CA est d'accord à l'unanimité.

Les recettes annexes seront suivies par Isabel et dédiées aux festivités.

Le CA a aussi statué sur une moyenne de 50 adhérents pour la saison 2015-2016.

NB : La cagoule et les chaussons emportés par mégarde lors de la sortie club en Espagne seront renvoyés au frais du club.

Le temps estimé de la durée de la séance étant dépassé, le président clos la séance à 23h15 et tous les points de l'ODJ non vus au travers de cette première séance sont de facto reportés à la prochaine, ou en cas de nécessité, seront traités au travers d'échanges de mails.

Le bureau tient à remercier Sylvain de nous avoir reçus chez lui pour cette réunion.

_____ \ Fin de séance / _____